

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement	No SD SD-2022-4451																		
OBJET	Recommander au conseil d'approuver la convention de résiliation à intervenir entre la Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval afin d'atténuer les impacts des changements climatiques																			
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2022-10-19 Date CM souhaitée : 2022-11-01																				
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-04-06</td> <td>CM-20220406-389</td> <td>APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, au montant de 500 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite entente.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-853)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-03-30</td> <td>CE-20220330-1042</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, au montant de 500 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite entente.</p> <p>(CT:1691731) (SD-2022-853)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-08-25</td> <td>CE-20210825-2996</td> <td>APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION D'ARBRES - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver l'entente de subvention d'arbres à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval concernant la réalisation d'un projet visant à favoriser la plantation d'arbres sur les terrains d'organismes municipaux et publics, pour les années 2021 et 2022;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(SD-2021-4263)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-04-06	CM-20220406-389	APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-03-30	CE-20220330-1042	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-08-25	CE-20210825-2996	APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION D'ARBRES - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2022-04-06	CM-20220406-389	APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2022-03-30	CE-20220330-1042	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2021-08-25	CE-20210825-2996	APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION D'ARBRES - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL																		

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement	No SD SD-2022-4451										
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le 6 avril 2022 le conseil municipal approuvait l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval, pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval au montant de 500 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques. Cette contribution s'additionnait à celle de partenaires dans le cadre du programme Île en vert. L'objectif visé par l'organisme, dans le cas où toutes les contributions financières étaient versées, était la plantation d'environ 3100 arbres, 4500 arbustes et la déminéralisation de 1900 m2 en 2022 en tentant d'intervenir en priorité dans les secteurs d'îlots de chaleur.</p> <p>L'aide financière prévue par la Ville était d'un montant de 500 000 \$ et rattachée aux objectifs de plantation et déminéralisation. Tel que prévu à l'entente, un premier versement au montant de 250 000\$ a été versé dans les 30 jours de la signature de l'entente. Un deuxième et troisième versement devaient prendre place ultérieurement.</p> <p>Toutefois, le 10 août et le 15 février, la Ville a reçu des rapports démontrant que l'Organisme n'a pas atteint les objectifs visés. L'Organisme a également reconnu qu'il ne pourra pas remplir les obligations prévues à l'entente d'aide financière.</p> <p>En effet, l'Organisme a fait face à de nombreux défis: enjeux de recrutement et pénurie de main-d'oeuvre, augmentation du prix des fournitures, augmentation des prix et disponibilité des fournisseurs et période allouée au démarchage des entreprises trop courte ou sous-estimée.</p> <p>La Ville et l'Organisme se sont entendus pour mettre fin à cette entente qui lie l'aide financière aux objectifs de plantation. Un seul montant de 250 000\$ aura donc été versé à l'Organisme pour l'accomplissement de divers objectifs.</p> <p>À noter que les articles 6 (réédition de compte et vérification), 7 (gouvernance), 12 (indemnisation et assurance) et 14 (dispositions générales), ainsi que toutes les obligations d'entretien des arbres et arbustes, survivent à la résiliation de cette Entente.</p> <p>Le programme Île en Vert 2022 en quelques chiffres :</p> <p>344 K\$ (27 %) Valeur totale de la contribution de la Ville (en nature et en argent) 250 000 K\$: Somme dépensée - entente d'aide financière de 500 K\$ 94 300 K\$: Valeur en arbres estimée dans le cadre de l'entente de 2000 arbres 917 K\$ (73 %) Autres contributions (propriétaires privés, Aide financière gouvernementale - INSPQ et 2 GA)</p> <p>----- 1,26 M\$ (100 %) - VALEUR TOTALE DU PROJET</p> <p>La Ville continue sa collaboration avec l'Organisme pour identifier les leviers qui permettront d'accroître sa capacité de plantation. Une entente pour l'année 2023 est présentement en cours d'élaboration.</p>												
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>Pour l'entente 2022, Canopée a présenté les résultats suivants :</p> <table border="0" data-bbox="110 1532 565 1693"> <thead> <tr> <th data-bbox="110 1532 308 1572">Objectifs initiaux</th> <th data-bbox="389 1532 503 1572">Résultats</th> </tr> <tr> <th data-bbox="110 1572 308 1599">-----</th> <th data-bbox="389 1572 565 1599">-----</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="110 1599 259 1626">3100 arbres</td> <td data-bbox="389 1599 519 1626">1719 arbres</td> </tr> <tr> <td data-bbox="110 1626 276 1653">4500 arbustes</td> <td data-bbox="389 1626 552 1653">1958 arbustes</td> </tr> <tr> <td data-bbox="110 1653 211 1680">1900 m2</td> <td data-bbox="389 1653 487 1680">416 m2</td> </tr> </tbody> </table>			Objectifs initiaux	Résultats	-----	-----	3100 arbres	1719 arbres	4500 arbustes	1958 arbustes	1900 m2	416 m2
Objectifs initiaux	Résultats											
-----	-----											
3100 arbres	1719 arbres											
4500 arbustes	1958 arbustes											
1900 m2	416 m2											
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>La Ville n'aura versé que la moitié de l'aide financière prévue initialement.</p>												
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>REMARQUE(S)</p>												

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement	No SD SD-2022-4451
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'approuver la convention de résiliation à intervenir entre la Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval afin d'atténuer les impacts des changements climatiques.</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite convention de résiliation.</p>		